



Directrice de la  
publication: Madame  
Chantal Beurienne

# Bulletin municipal

## Sommaire

**Editorial.....p1**

Comptes rendus de Conseil  
**Municipal.....p2**

**Le plan canicule.....p3**

**GAHRA.....p3**

Les conseils de prévention  
**avant l'été.....p4**

**Portes ouvertes à Begeval.....p3**

La vie des associations p4 à 7

**Dates à retenir.....p8**

## Editorial

Les aléas climatiques du 31 mai 2016 et, des jours qui suivirent, resteront gravés dans nos mémoires. L'impact des inondations a été très important. Les dégâts matériels et moraux sont considérables. Cette montée brutale des eaux a pris par surprise chacun de nous et a créé un climat d'angoisse, de peur, de découragement, de désolation et de révolte parfois. Les réactions sont totalement légitimes, dans cette situation. Certains administrés ont, peut-être, eu le sentiment d'être délaissés. Les efforts se sont portés, en priorité, sur les zones inondées. L'eau ne faisant pas bon ménage avec le courant électrique, de nombreux foyers ont été privés d'électricité, afin d'éviter une catastrophe. En conséquence, les pompes ne pouvaient plus fonctionner. Les sapeurs-pompiers se sentaient impuissants, l'eau pompée d'un côté, revenait par ailleurs.

D'autre part, le mercredi 1er juin, nous avons dû nous défendre, avec l'appui de monsieur le président des maires du Loiret, pour que notre Commune soit déclarée en état de catastrophe naturelle, indispensable pour l'indemnisation des sinistrés par les assurances. En ce qui concerne l'aide d'urgence attribuée par la préfecture, nous avons transmis une première liste, en tenant compte de tous les dossiers déposés en mairie. Malheureusement, la commission préfectorale d'attribution a refusé cette liste. Seules, les habitations inondées dans leurs pièces à vivre recevront une aide. Les sous-sols, caves, et jardins n'ont pas été retenus.

Les dommages causés par ces pluies torrentielles sont en cours de réparation, il faudra encore plusieurs mois pour que la situation redevienne normale. Pour répondre à cet enjeu climatique majeur, nous devons maintenant, nous interroger et nous poser les bonnes questions pour l'avenir. D'ores et déjà, des rendez-vous seront pris avec le syndicat du Nan, la Direction Départementale des Territoires (DDT), l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) et l'Association Foncière de Remembrement. Une demande a été faite auprès d'ENEDIS (Ex-ERDF), pour une éventuelle surélévation des transformateurs électriques.

D'autre part, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours. Il nous faudra être rigoureux en ce qui concerne les zones constructibles et intégrer des paramètres et obligations, pour les aménagements et constructions elles-mêmes.

Nous remercions toutes les personnes qui ont fait preuve de compréhension et de solidarité, ainsi que les sapeurs pompiers.

Chantal Beurienne

Les personnes sinistrées par les inondations peuvent consulter:

**L'ADIL** au 02 38 62 47 07

Le Conseil Départemental au:  
02 38 25 45 45 (guichet unique)

Le site de la commune:

Page « INONDATIONS » de la rubrique « SERVICES

# Comptes-rendus des Conseils Municipaux

## Conseil municipal du 20 avril

- Le Conseil prend connaissance et approuve les rapports sur la qualité du service de l'eau et sur le service de l'assainissement collectif.
- Le Conseil décide la création d'une commission « Travaux et matériels » afin de recenser et d'adapter les nécessaires achats de matériels aux besoins réels des agents communaux chargés de la voirie, des espaces verts et de l'entretien des bâtiments.
- Compte tenu de la recrudescence des cambriolages constatée par la Gendarmerie de Neuville aux Bois et sur les conseils du référent gendarmerie en charge de la vidéo-protection, le Conseil approuve le principe d'une étude de ce que pourrait être un système de vidéo surveillance permettant à la fois la dissuasion et la poursuite d'investigations si besoin. Cette étude, réalisée par la Gendarmerie, est gratuite et n'engage à rien.

## Conseil municipal du 14 juin

- Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil renouvelle l'adhésion de la commune au Fonds Unifié Logement et au Fonds d'Aide aux Jeunes, fonds donnant accès, si besoin, à des aides dont pourraient bénéficier des habitants en difficulté. De toute façon cette adhésion était nécessaire pour bénéficier de la garantie à 50% du Conseil Départemental pour les logements locatifs. Le coût de cette adhésion est de 997,92 euros pour la commune.

<b>Amis de l'école</b>	100.00 €	Anciens combattants	100.00 €	APENO	110.00 €
Donneurs de sang	50.00 €	Coopérative élémentaire	450.00 €	Echo de la Forêt	500.00 €
Coopérative maternelle	500.00 €	Football	950.00 €	Maintien en forme	160.00 €
Gymnastique volontaire	330.00 €	Les Aînés de la Forêt	300.00 €	Joyeux Lutins	800.00 €
ASCL	900.00 €	Tennis de Table	750.00 €	VAMP	200.00 €
West Forest 45 Country	150.00 €	AS Collège Léon Lagrange	261.00 €	FSE Collège Léon Lagrange	392.00 €
IME Clos Martial	50.00 €				

- Sur proposition des commissions finances et loisirs réunies conjointement, les subventions suivantes aux associations sont approuvées :
- Le Conseil donne mandat à Madame le Maire d'ester en justice, si besoin est, dans les domaines suivants : services de l'eau et de l'assainissement collectif, voirie, bâtiments communaux, cours d'eau et nappes phréatiques, assurances.
- Le Conseil approuve la signature de deux avenants au marché du restaurant scolaire, portant sur les lots « couverture » et « faux plafonds ». D'un montant égal (1680 euros HT), ces deux avenants se neutralisent financièrement et n'ont donc pas d'incidence sur le marché global.
- Le Conseil nomme Corinne Pothier et David Joulin pour le représenter à la commission « Services à la Population » de la Communauté de Communes de la Forêt.

## Comptes-rendus des Conseils Municipaux (Suite)

### Conseil municipal du 14 juin (Suite)

- Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter une subvention du Pays Forêt d'Orléans Val de Loire pour la maîtrise de l'énergie en matière d'éclairage public.
- Le Conseil décide d'autoriser la réalisation de fouilles archéologiques sur le terrain communal situé derrière les écoles. Ce terrain doit être vendu au lotisseur « Lotir Centre » pour achever le lotissement du Grillon. Ces fouilles réalisées avant la vente, pour laquelle une promesse de vente est signée, permettront de gagner du temps et d'avancer la date de début des travaux.

### Conseil municipal du 27 juin

- Le Conseil donne son accord pour la présentation d'un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la réhabilitation du parking de la Mairie et de son accès.
- Sur proposition de l'Association des Maires du Loiret, le Conseil approuve la création d'une nouvelle fourrière animalière au niveau départemental, gérée par un syndicat mixte à créer. Cette structure remplacera l'actuel refuge pour animaux qui doit disparaître.
- Le Conseil approuve l'avenant proposé par l'entreprise Prochasson pour améliorer l'insonorisation par la pose de panneaux insonorisant dans la salle à manger du nouveau restaurant scolaire en construction, pour un montant de 2047,69 €HT.
- Afin de régulariser la situation d'emploi du secrétaire de Mairie, Mr Nicolas THOMAS, le Conseil approuve la création d'un poste de catégorie A d'Attaché Territorial à 35 heures. Cette création n'a pas d'impact financier sur la masse salariale de la commune.
- Le Conseil devait se prononcer sur le transfert de la compétence voirie à la Communauté de Communes de la Forêt. Compte tenu de la complexité du dossier et des points non élucidés nécessitant des réponses appropriées attendues de la CCF, le Conseil décide de reporter sa décision au prochain conseil. Une réunion spécifique sur le sujet aura lieu entre temps pour clarifier les choix qui se présentent.
- Le Conseil adopte la proposition de la CCF d'adhérer à l'Agence Loiret Numérique, émanation du Conseil Départemental. Celui-ci mettra à la disposition des collectivités territoriales son Système d'Information Géographique qui regroupera à terme pour chaque commune tous ses réseaux – eau potable, assainissement collectif, éclairage public...
- Le Conseil accepte la proposition du SDIS de mettre à la disposition des communes et des services urbanisme son logiciel de gestion des ressources incendie.

## Plan canicule

Comme chaque année à cette époque, nous devons mettre en place une liste nominative et confidentielle des personnes âgées ou en situation de handicap, qui souhaitent se faire inscrire de par leur propre volonté.

Cette liste est établie dans un registre qui doit permettre en cas de déclenchement d'un épisode caniculaire de prendre spécialement en compte ces personnes, et en ayant la connaissance fine de leur état, de leurs traitements, des organismes intervenant chez elles, de leur médecin traitant et des personnes à prévenir en cas de besoin.

## Les conseils de prévention avant l'été

A l'approche des vacances, dans le domaine de la santé, l'INPES (Institut National pour la Prévention et d'Education de la Santé) rappelle chaque année les dangers du soleil et les précautions à prendre pour en profiter, précautions qui relèvent le plus souvent du simple bon sens : ne jamais exposer les tout petits, se couvrir légèrement, éviter pour les personnes les plus fragiles de sortir aux heures les plus chaudes, boire beaucoup (de l'eau !), mettre de la crème solaire....

En ce qui concerne la baignade, les recommandations sont toujours les mêmes : en piscine, surveillance continue et absolue du bassin par un adulte ne faisant que ça, éviter de plonger brutalement dans l'eau après une exposition prolongée au soleil, vérifier avant de plonger qu'il y a assez d'eau.....

Pour tout savoir, il peut être utile de consulter le site de l'INPES : [www.inpes.fr](http://www.inpes.fr)

Mais avant d'en profiter il va falloir préparer l'absence momentanée de la maison, et ce de façon à ne pas avoir à constater en rentrant qu'elle a fait l'objet de visites intempestives, accompagnées de leur cohorte de dégâts et disparitions. Pour cela, rien de mieux que la concertation entre voisins de confiance auxquels on confie où l'on va, avec un numéro de téléphone, voire une clé au cas où. En tout cas ne pas mettre en évidence que la maison est inoccupée – volets fermés tout le temps, boîte aux lettres débordant de toutes parts, panneau sur le portail : absent jusqu'au xx aout, s'adresser à côté (cela s'est vu). Il peut même être utile de prévenir la gendarmerie de son absence afin qu'il en soit tenu compte lors des tournées de surveillance.

## Portes ouvertes à BEGEVAL

Si vous souhaitez découvrir ce que deviennent vos déchets après leur collecte, que vous soyez seul ou en famille, ou même entre amis, vous pouvez visiter le centre d'incinération de BEGEVAL à Pithiviers.

Deux dates sont d'ores et déjà prévues : le mercredi 27 juillet de 10h à 12h et de 14h à 16h, le vendredi 23 septembre de 10h à 12h. Pour s'inscrire, merci de contacter le SIRTOMRA au : 02 38 91 58 95

## Le GAHRA

Le GAHRA, Groupement Archéologique et Historique de la Région d'Artenay réalise actuellement une enquête sur le peintre Paul Liger, né à St Lyé en 1868. Celui-ci passa une partie de sa vie entre Artenay et Paris. Le GAHRA souhaite reconstituer son parcours, recueillir les événements originaux de son existence et localiser ses principales toiles.

Si vous pouvez apporter des témoignages, signaler un tableau ou aider le GAHRA de quelle que façon que ce soit, merci de contacter Mr Bernard Chevotot au 02 38 80 44 63 ou [bernard.chevotot@orange.fr](mailto:bernard.chevotot@orange.fr)

## La vie des associations

### ASCL

Le Centre Aéré commencera le 6 juillet 2016. Nous espérons que toutes les activités proposées occuperont agréablement les enfants.

Nous vous rappelons quelques dates des événements à venir :

- 5 et 6 novembre 2016 : Vente de livres
- 19 novembre 2016 : Soirée moules - frites

Tous les membres de l'association Sportive et Culturelle, vous souhaitent un bel été et de bonnes vacances.



## Les amis de l'école

Une année scolaire riche s'achève, et deux évènements majeurs ont ponctué les mois de mai et juin :

Le Renard de roman, un projet musical sur l'année

le 20 mai, les enfants ont présenté devant une salle comble (et malheureusement trop petite pour accueillir tout le monde) une partie du fruit de leur travail sur le projet musical de l'année. Le Renard de roman, le goupil des histoires de l'ancien temps, a servi de support à de nombreuses activités pédagogiques tout au long de l'année, dont le spectacle n'a constitué que la partie émergée de l'iceberg. Ainsi, le chant, la littérature (les expressions animalières), les sciences (les animaux de la forêt), l'art plastique et le recyclage se sont appuyés sur ce fil rouge dans les différentes classes.



La fête du regroupement pédagogique intercommunal (RPI)

les enfants et leurs proches étaient tous conviés à la fête des écoles qui s'est tenue à St Lyé le samedi 27 juin, sous le soleil. Tir à la corde, pêche à la ligne, château gonflable, chamboule-tout et autres jeux ont permis à tous de s'amuser sans limite. En effet, l'organisation mise en place depuis deux ans permet de jouer à volonté, petits et grands, après un droit d'entrée.

L'après-midi s'est poursuivie par une animation de clôture des enfants du RPI et le tirage de la souscription. Les bénéfices de la fête permettront de financer les projets 2016-2017, dont la directrice a laissé entendre qu'ils pourraient être ambitieux. Le mystère reste entier à ce jour, vivement la rentrée !!

En soirée, les Amis de l'école avait donné rendez-vous à ceux qui le souhaitent pour un buffet. L'ambiance très conviviale a été appréciée.

L'année prochaine, la classe de maternelle fermée en 2015 rouvrira. Le dynamisme de notre RPI, de ses enseignantes et de ses projets fait vraiment plaisir à voir !

## Les Joyeux Lutins

Encore une année scolaire qui s'achève... En beauté, car grâce aux manifestations organisées par l'Association et l'investissement de tous les bénévoles et les animatrices, nous pouvons emmener 50 enfants faire une magnifique **sortie de fin d'année à Disneyland** !

Après des vacances bien méritées, les animatrices retrouveront les enfants sur le mois d'août avec, pour commencer, un mini-camp de 6 jours à l'océan suivi de 3 semaines de folie à l'accueil de loisirs.

Mercredi 31 août, nous accueillerons gratuitement les nouveaux petits lutins de 10h à 11h30 afin qu'ils puissent prendre leurs marques avant la rentrée. Si vous souhaitez emmener votre enfant, merci de contacter la directrice à partir du 8 août aux horaires d'ouverture de l'accueil soit entre 7h et 19h.



Pour la rentrée 2016/2017, il faudra récupérer, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, un dossier d'inscription à rendre complet au plus tard le 19 août. En ce qui concerne l'inscription pour la semaine de la rentrée, elle est à faire au plus tard le 25 août.

Pour toute information, 02 38 62 08 73 dès le 8 août. En attendant, bonnes vacances et à très vite.

## Tennis de Table

Cette fin de saison, fidèle aux précédentes, nous offre quelques repères incontournables.

Dimanche 15 mai : Vide-Greniers

Comme très souvent, notre vingt et unième vide-greniers a été un succès en raison d'un temps clément. Tous les emplacements avaient été réservés une semaine à l'avance, seules quelques personnes ne se sont pas présentées le jour j, sept exactement sur un total de 152. L'organisation, parfaitement rodée, a su répondre à toutes les sollicitations. Nous remercions l'ensemble des bénévoles, membres ou non de l'Association de Tennis de Table, à l'origine de cette réussite annuelle.

Vendredi 17 juin : Assemblée Générale

C'est devant une petite quinzaine de personnes, parmi lesquelles figurait Madame le Maire, que fut présenté le bilan de la saison écoulée. Deux équipes adultes étaient engagées en championnat. L'objectif était l'accession pour l'équipe 1. Malheureusement, elle termine à la deuxième place, synonyme de maintien dans sa poule. Les vingt joueurs licenciés cette année ont pu profiter de la présence d'un nouvel entraîneur et ainsi, de l'avis de tous, progresser. Le travail de celui-ci permet aux responsables d'envisager l'avenir avec optimisme surtout pour les jeunes.

La reprise de la saison 2016-2017 est fixée au mercredi 31 août à 19h00. Pensez à vous munir de votre **chéquier et d'un certificat médical.**

## AS Football St Lyé

### Compte rendu de la saison 2015/2016 de l'AS St Lyé Football :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la montée de nos deux équipes seniors, en 3ème division pour l'équipe 1ère et en 4ème division pour l'équipe réserve.

Le club est à la recherche de joueurs dans toutes les catégories de U8 à U13 Seniors & vétérans. Contact : M.Prouteau Dominique au 06.12.59.39.68 ou Au 02.38.83.70.69.

Nous sommes ravis de la saison passée et en espérons autant pour la saison prochaine. Les intempéries subies au mois de juin ne nous ont pas permis de faire nos tournois annuels. C'est pourquoi nous avons en projet de reporter le tournoi vétérans à la mi septembre.

## VAMP

Les derniers rassemblements de véhicules de collection organisés par les VAMP connaissent toujours, chaque 3ème dimanche du mois, un franc succès, malgré la météo pour le moins « fluctuante ».

Le prochain rassemblement exposition aura lieu le dimanche 17 juillet et sera couplé, comme chaque année, avec notre bourse d'échange de pièces auto-moto-vélos.

Nous attendons nombreux les Laétiennes et Laétiens à cette manifestation.

**VAMP** 45170  
**SAINT LYÉ LA FORÊT**

**BOURSE D'ECHANGES Autos—Motos**  
**Dimanche 17 juillet 2016**

EXPOSITION  
AUTOS MOTOS  
ANCIENNES

Visiteurs  
Entrée  
GRATUITE

**Emplacement intérieur** (table fournie 1,15 m) : 4 €/table  
**Emplacement extérieur** (5m x 3m) : 5 €

**Petite restauration/buvette**

**RENSEIGNEMENTS**  
M. CHOLLET Philippe - Tél : 02 38 73 06 49 après 18h / 06 83 73 43 75  
ou Mtl : contact-vamp@orange.fr  
Exposants : Bulletin d'inscription : [www.vamp-stilles-autos-moton-passion.fr](http://www.vamp-stilles-autos-moton-passion.fr)

## Les Aïnés de la Forêt

### ATELIERS CULINAIRES

Les ateliers culinaires fonctionnent sur 2 équipes, une le mardi et une autre le jeudi. 8 personnes participent à ces ateliers, Benjamin notre traiteur nous délivre toutes ses astuces avec beaucoup d'entrain et de dynamisme. Un atelier culinaire hommes est proposé aux adhérents du club et les conjoints viendront déguster ce délicieux repas.



### PATCHWORK

Nous nous sommes réunies pour un atelier patchwork avec le club d'Orléans au domicile de Dominique notre professeur. Autour d'un buffet froid, les adhérentes ont pu échanger et se donner des conseils.

### ART FLORAL

Le cours d'art floral du jeudi 2 juin a été annulé à cause des inondations de la région orléanaise.

Le prochain cours aura lieu le 8 septembre.

### JOURNÉE GOLF

Comme l'année passée, le club a organisé une journée au golf de Marcilly en Villette. Une dizaine de personnes s'est rendue à cette journée d'initiation, repas et l'après-midi les choses sérieuses ont commencé dans la bonne humeur.



### ATELIER MODELAGE

Celui-ci se déroule un lundi par mois, sur la journée. Certains participants préfèrent venir le matin tandis que d'autres nous rejoignent l'après-midi.

L'ambiance y est chaleureuse : la plupart des modeleurs se regroupent le midi pour partager un repas en commun préparé par tous, chacun apportant un petit quelque chose ; certains modeleurs du matin prolongent leur présence l'après-midi pour achever leur sculpture ou pour en aider d'autres dans leurs réalisations ; la date de la séance du mois suivant est décidée collégalement, dans l'intérêt d'un maximum de personnes. L'effectif moyen est d'environ 10 modeleurs sur la journée et les progrès réalisés par l'ensemble des participants sont visibles, appréciables et appréciés, pour le plus grand plaisir de tous.

La plupart des activités du Club des Aïnés fonctionnera en juillet et août afin de permettre aux personnes ne partant pas en vacances de ne pas se sentir isolées pendant cette période estivale.

## Gymnastique Volontaire

Les cours de gym reprennent le mardi 13 septembre 2016 à 19H à la salle Rive du Nan. Clémence anime les cours : gym de 19H à 20H et step de 20H à 20H30 (facultatif). Il subsiste une incertitude pour le cours du jeudi car nous n'avons pas encore d'animatrice.

pour tous renseignements tel au 0674320840 ou venez nous rencontrer à la journée des associations le 3 septembre

## West Forest 45 Country

La Country se danse sur tous les types de musique country : valse, cha-cha-cha, irlandais, rock, pop, tango. La Line Dance utilise les mêmes pas que la Country sur des musiques non country, qui peuvent être des tubes de l'année.

Pour venir découvrir ces danses nous organisons des portes ouvertes les jeudi 8 et 15 septembre à partir de 19h30 pour la Line et à partir de 20h30 pour la Country.

# Dates à retenir

Juillet 2016

Dimanche 17 : **Bourses d'échanges Autos-Motos VAMP**

Mardi 19 : Atelier culinaire Hommes Les Ainés

Août 2016

Vendredi 19 : **Date limite inscription à l'accueil périscolaire**

Dimanche 21 : Rassemblement véhicules de collection VAMP

Jeudi 25 : **Date limite inscription à l'accueil périscolaire pour la semaine de la rentrée**

Mercredi 31: Reprise de la saison Tennis de Table

Mercredi 31: **Début de l'accueil périscolaire Joyeux Lutins**

Septembre 2016

Samedi 3 : Forum des associations

Jeudi 8: Art Floral + Atelier Culinaire Les Ainés

Jeudi 8 et 15 : Portes ouvertes West Forest 45 Country

Mardi 13 : Reprise de la Gymnastique Volontaire

Dimanche 18 : Rassemblement véhicules de collection VAMP

Mardi 20 : Atelier culinaire Les Ainés

Jeudi 22 : Patchwork Les Ainés

Jeudi 29 : Sortie à Paris Les Ainés

Octobre 2016

Samedi 1er : Conférence à la Salle Polyvalente, David, Au-delà de la vie

Contact : Catherine Chauveau 06.14.78.34.67/02.38.91.81.23 ou [pascal\\_chauveau@orange.fr](mailto:pascal_chauveau@orange.fr)

**2017 sera une année d'élections présidentielles (23 avril et 7 mai) puis législatives (11 et 18 juin).**

Si vous voulez voter, vérifiez que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour faire la démarche.

Rappel des permanences municipales

### **Horaires d'ouverture**

Lundi de 10 h à 12 h, Mardi de 15 h à 19 h, Mercredi de 9 h à 12 h

Vendredi de 15 h à 18 h

Téléphone: 02 38 91 84 72 Fax: 02 38 91 86 44

Courriel: [mairie.de.st.lye@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.st.lye@wanadoo.fr)

Site: [www.mairie-saint-lye-la-foret.fr](http://www.mairie-saint-lye-la-foret.fr)